

Usage des ressources numériques : bonnes pratiques

L'université de Cergy-Pontoise signe des licences avec les éditeurs de ressources numériques.

Ces documents contractuels régissent les conditions d'utilisation des ressources par les usagers.

- L'usage des ressources numériques est limité aux utilisateurs autorisés (généralement les membres inscrits à l'université – étudiants, enseignants chercheurs-, et les lecteurs autorisés à utiliser les services dans les locaux de l'université), pour un usage dans le cadre des études et de la recherche universitaires.
- L'accès à la documentation est limité à un usage personnel. Tout usager est responsable de son login et mot de passe attribué par l'université : il ne doit pas être cédé à un tiers.
- L'usage est restreint au cadre de l'étude, de l'enseignement et de la recherche : pendant les périodes de stage, d'études à l'étranger, pour rédiger un mémoire ou une thèse, vous pouvez consulter la documentation à distance, mais en aucun cas en faire bénéficier une entreprise, ou utiliser ces données dans le cadre de tâches professionnelles qui vous seraient confiées.
- L'utilisateur peut imprimer et/ou télécharger les documents pour son usage personnel ou ses missions d'enseignement et de recherche. L'usage pédagogique est généralement prévu. Ceci doit être fait en respectant les conditions d'une « utilisation raisonnable »
- L'utilisation des documents doit respecter le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

Tout manquement à ces règles engage l'université et peut déclencher une coupure d'accès aux ressources concernées par les abus pour l'ensemble de l'université.

Conditions particulières dans le cadre de l'utilisation des ressources et services ISTEEX

« L'Utilisateur final dispose des droits suivants sur les ressources disponibles accessibles sur la plateforme ISTEEX à partir de l'API ISTEEX : le droit de reproduction des ressources, en tout ou partie, sur tout support papier ou numérique, dans tout format, sans limitation de nombre, et notamment par téléchargement ou impression ; le droit d'extraire des sous-corpus à partir des ressources disponibles depuis l'API ISTEEX ; le droit d'accéder et d'utiliser les services à valeur ajoutée disponibles depuis l'API ISTEEX, notamment mais de manière non limitative les opérations d'analyse ou de traitement (y compris de manière automatique), de fouille de texte, d'enrichissement, de partage, de travail collaboratif, d'association ou d'interaction entre des ressources ; le droit de créer des oeuvres dérivées ou de générer des contenus nouveaux à partir de ces ressources, de les intégrer dans d'autres oeuvres ou bases de données ; le droit de communiquer au public ou à des catégories de public particulier les contenus générés à partir des services disponibles depuis l'API ISTEEX, directement ou indirectement, en tout ou partie, par tout moyen ou réseau de communication connu ou inconnu, sous toute forme, de manière à ce que chacun puisse y avoir accès de l'endroit et au moment qu'il choisit individuellement.

L'Utilisateur final s'engage à vérifier les termes des licences conclues avec les éditeurs et disponibles sur le site <http://www.istex.fr/> afin de s'assurer de l'étendue de ses droits sur les ressources. Ces droits sont utilisés par l'Utilisateur final dans le cadre de ses activités d'enseignement et/ou de recherche scientifique ».
